

Groupe ENSEMBLE AUTREMENT POUR CANCALE Café-discussion du 21 mai 2016



Ce café-discussion du printemps a ouvert les échanges sur l'installation très récente d'un **horodateur sur le site de Port Picain**. Reprenant les propos déjà tenus lors du conseil municipal du 14 mars, **les élus du groupe regrettent vivement le remplacement d'un agent municipal par un horodateur !**

« Depuis plusieurs années, cet agent municipal, présent sur place pendant la saison, permettait un accompagnement des plaisanciers et des touristes pour réguler les mises à l'eau et les entrées sur le parking. Un réel service à la population qui s'équilibrait financièrement par les recettes de stationnement » et comme le souligne Géraldine Lasilier-Chaufaux : « le recrutement d'une personne compétente garde tout son intérêt pour sécuriser l'accès à la mer de la SNSM, mais aussi renseigner ou conseiller utilement » Laurence Penvern déplore que ce service ne pourra plus être rendu « ce n'est pas un horodateur et le passage, de temps à autre, d'un agent municipal qui assureront le rôle de prévention et d'accompagnement ! si, dorénavant, on se contente de verbaliser et d'encaisser, je considère que c'est une grande régression ! »

Un retour sur le conseil municipal du 9 mai a ensuite introduit plusieurs sujets de discussion. Tout d'abord une interrogation posée par Anne Gandais : « suite à la **démission de Mme Lotelier, M Gaudin reprend la communication et la promotion de la ville, M Mary accompagne les associations culturelles, mais aucun adjoint à la culture ! Ce qui équivaut à dire que la ville n'a pas de politique culturelle !** On savait déjà que c'était un sujet avec un budget quasi-inexistant, mais cette fois c'est la confirmation d'un désengagement total ? »

Ensuite est revenu le thème important et récurrent de la **suppression de la commission d'urbanisme telle qu'elle existait jusqu'en 2014**. « On se retrouve aujourd'hui avec des projets qui ne nous ont jamais été présentés. Avant 2014, le rôle de la commission était d'accompagner et de conseiller les porteurs de projet, avec la préoccupation d'être utile pour leur concrétisation. La connaissance des dossiers permettait de les défendre si nécessaire pour les voir aboutir, surtout s'ils apportaient une plus-value patrimoniale et/ou économique pour notre ville. **Aujourd'hui le grand « secret » sur certains projets est une attitude que nous dénonçons car le manque de transparence est toujours nuisible et laisse la place à toutes les interprétations, bonnes ou mauvaises ...**

Enfin, **quelques bonnes nouvelles quand même concernant quelques modifications du PLU car elles sont en accord avec notre programme électoral de 2014 :**

- **le site de la Roulette** ne sera plus réservé à la création de logements mais à la **construction d'un parking sur plusieurs niveaux**
- et un **assouplissement des règlements sur les clôtures est aussi envisagé**. Comme je l'ai souvent dit : un règlement c'est bien, mais encore faut-il que des règles trop contraignantes ne le rendent pas inapplicable !

Pour clore ce café-discussion, un commentaire sur l'appel à projet pour un commerce au rez de chaussée de la **maison Quémérais** (disponible sur le site de la ville) : « le commerce sera-t-il à vendre ou à louer ? » **les élus de EAPC, unanimes, répondent qu'ils souhaitent la location afin de pouvoir maîtriser complètement l'activité qui s'y développera et la soutenir si nécessaire. Tout type de projet doit pouvoir être examiné.**

Laurence Penvern le 21 mai 2016